

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 560 promulguant a la Côte française des Somalis et dépendances

n° 560

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 avril 1946

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1946

Date du numéro
30 avril 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Région d'honneur.

Vu ordonnance organique du 18 septembre 1844. rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances l'ordonnance 11° 15 1711 s du 1 juillet 1945 sur le Conseil d'Etat insérée au Journal officiel de la République française du 1er août 1945 (page 1770) : 1 En ce qu'elle définit en ses

articles 15

1 46, 17. 19 et 50 le régime des pourvois en 1 Conseil d'État émanant des autorités tant l'administratives que coloniales; 2 En ce qu'elle abroge en son article 88 le décret du 5 août 1881 (articles 86 à l'exception de la première phrase. 8, 89, 90, 91).

Article 2

— Le présent arrêté qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire Journal sera enregistré et publié au officiel de la colonie

J.

CHALVET